



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

74240

2024.18

Approbation du
compte administratif
2023 – Budget
principal

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, LE 8 AVRIL

Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie – annexe Pavillon Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Antoine BLOUIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil municipal : 26 mars 2024

Étaient présents : Monsieur BLOUIN, Maire - Mesdames et Messieurs VINCENT, BOGET, CROISIER, PASSAQUAY, ANCHISI, FIGUIÈRE, MAITRE, SIMON, PIGNY R, CHARPENTIER-LOMBARD, CORNEC, CURTIL, PIGNY A, FOURNIER, SIMULA, JUGET, CHAPPEL, BARBOTIN, MAGDELAINE, ABDALLAH, DEGUIN, RUIZ

Étaient absents représentés : M. BOSLAND à M. BLOUIN, M. FAVARIO à M. R. PIGNY, M. PATRIS à Mme ANCHISI, Mme MULLER à M. SIMON

Étaient absents excusés : Mesdames et Messieurs PIERRE, KAMANDA, LE PRIOL, FAVRELLE, CLERICI, GHERSIN

Secrétaire de séance : Françoise MAGDELAINE

L'article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) précise que l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote par l'assemblée délibérante du compte administratif présenté par le Maire, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Monsieur le Maire précise :

- que le Comptable public établit et transmet le compte de gestion 2023, comme la loi le dispose, et au plus tard le 1^{er} juin de l'exercice suivant,
- que le montant des titres émis comme des mandats émis est conforme au compte administratif 2023 de la Commune et que les résultats sont identiques.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le compte administratif 2023 qui s'est réalisé comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		1 295 219,72
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	38 522,27	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	39 015,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 190 509,98	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	2 871 729,01	0,00
Total des réalisations d'équipement		4 139 775,26	1 295 219,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	996 444,43
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	365 368,92	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		365 368,92	996 444,43
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 4 505 142,18	II 2 291 664,15
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	1 008 948,05
041	Opérations patrimoniales (8)	139 281,19	139 281,19
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 139 281,19	IV 1 148 229,24

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	4 644 423,37	II + IV	3 439 893,39
--------------	----------------	---------------------	----------------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	4 843 442,05
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	558 348,10

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	4 644 423,37	II + IV + VI + VII	8 841 683,54
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		4 197 260,17		

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	3 103 743,87	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	1 109 656,37
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	8 305 293,06	73 Impôts et taxes (sauf 731)	498 954,84
		731 Fiscalité locale	6 700 962,01
		74 Dotations et participations (1)	6 865 080,80
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	6 42 003,94	75 Autres produits de gestion courante (1)	464 029,80
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	20 334,00	013 Atténuations de charges (1)	119 280,99
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	12 071 374,87	Total recettes de gestion des services	15 757 964,81
66 Charges financières	20 314,05	76 Produits financiers	5 571,50
67 Charges spécifiques (1)	3 559,22	77 Produits spécifiques (1)	35,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 12 095 248,14	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 15 763 571,31

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	1 008 948,05	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 1 008 948,05	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 13 104 196,19	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 15 763 571,31
---	------------------------------	---	------------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 9 887 258,19

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 13 104 196,19	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 25 630 829,50
---	----------------------------------	---	-----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	12 526 633,31
--	----------------------

Les résultats du compte administratif 2023 sont les suivants :

Section de fonctionnement

	<u>Crédits ouverts</u>	<u>Réalisations</u>
Dépenses		
Dépenses réelles	13 657 392,76	12 095 248,14
Dépenses d'ordre	1 029 190,00	1 008 948,05
Virement à la section d'investissement 023	10 111 203,43	
Total	24 797 786,19	13 104 196,19
Recettes		
Recettes réelles	14 930 528,00	15 763 571,31
Recettes d'ordre	0,00	0,00
Excédent de fonctionnement reporté	9 867 258,19	
Total	24 797 786,19	15 763 571,31
Résultat de clôture 2023	12 526 633,31	
Résultat net exercice 2023	2 659 375,12	

Section d'investissement

	<u>Crédits ouverts</u>	<u>Réalisations</u>
Dépenses		
Dépenses d'équipement réelles	17 594 178,48	4 505 142,18
Dépenses d'ordre	1 020 000,00	139 281,19
Reports	2 173 993,06	
Solde d'exercice déficitaire N-1 (001)		
Total	20 788 171,54	4 644 423,37
Recettes		
Recettes d'équipement	2 168 691,10	2 850 012,25
Reports	1 615 644,96	
Recettes d'ordre (040/041)	2 049 190,00	1 148 229,24
Virement de la section de fonctionnement (021)	10 111 203,43	
Excédent d'investissement reporté (001)	4 843 442,05	
Total	20 788 171,54	3 998 241,49
Résultat de clôture 2023	4 197 260,17	
Résultat net exercice 2023	-646 181,88	

Résultat global (net) exercice 2023	2 659 375,12	Résultat de clôture exercice 2023	12 526 633,31
	-646 181,88		4 197 260,17
	2 013 193,24		16 723 893,48

Ainsi, le résultat de clôture en section de fonctionnement se porte à 12 526 633,31 € et en section d'investissement à 4 197 260,17 €. Le résultat de clôture global ressort à 16 723 893,48 €.

Il est également à noter que le montant des reports en recettes d'investissement est à 937 707,86 € et en dépenses d'investissement à 1 937 776,90 €.

Vu les articles L1612-12 et L 2121-14 du CGCT,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2023.51 en date du 20 mars 2023 approuvant le budget primitif 2023,

Vu la délibération n°2023.139 du 13 novembre 2023 relative à la décision modificative n°1 au budget principal 2023,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 21 mars 2024,

Vu le débat d'orientations budgétaires (DOB) 2024 en séance du Conseil municipal du 12 février 2024,

Sous la présidence de Mme Isabelle VINCENT, M. le Maire de retirant au moment du vote conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, il est procédé au vote du compte administratif 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré par 24 voix pour (Mmes et MM. VINCENT, BOGET, CROISIER, PASSAQUAY, ANCHISI, FIGUIÈRE, MAITRE, SIMON, PIGNY R, CHARPENTIER-LOMBARD, CORNEC, FAVARIO, CURTIL, PATRIS, PIGNY A, FOURNIER, SIMULA, JUGET, CHAPPEL, MULLER, BARBOTIN, MAGDELAINE, ABDALLAH, RUIZ) et 1 abstention (M. DEGUIN)

M. BLOUIN ne prend pas part au vote,

M. BOSLAND, ayant donné procuration à M. BLOUIN, ne prend pas part au vote.

Article 1 : **ADOpte** le compte administratif 2023 du budget principal et acte les résultats suivants :

- résultat de clôture 2023 section d'investissement : 4 197 260,17 €,
- résultat de clôture 2023 section de fonctionnement : 12 526 633,31 €,
- résultat de clôture global 2023 : 16 723 893,48 €.

Article 2 : **CONSTATE** la stricte concordance entre le compte administratif 2023 et le compte de gestion 2023 établi par le Comptable public.

Article 3 : **RECONNAIT** la sincérité des reports en section d'investissement tels que ci-après :

- reports en recettes d'investissement de l'exercice 2023 vers l'exercice 2024 : 937 707,86 €,
- reports en dépenses d'investissement de l'exercice 2023 vers l'exercice 2024 : 1 937 776,90 €.

Article 4 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer le compte administratif 2023, tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant.

Article 5 : La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun, BP 1135 - 38022 Grenoble Cedex – Tél : 04 76 42 90 00 Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibération devenue exécutoire compte tenu :

- de sa réception en Sous-préfecture le :

- de sa mise en ligne le :

12/04/2024

FAIT et DELIBERE EN MAIRIE, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Antoine BLOUIN

Françoise MAGDELAINE



A blue ink signature of Françoise MAGDELAINE.